

# Zen<sup>⚡</sup>élec Pro

L'assistance dépannage  
électrique 24h/24

Seulement

**8**<sup>HT</sup> € / mois <sup>(1)</sup>

Prix en vigueur  
au 01/04/2017



DE L'AGILITÉ POUR VOS ÉNERGIES



# Zen<sup>⚡</sup>élec Pro

Parce qu'une panne électrique peut arriver à tout moment, SÉLIA s'engage à vous offrir la meilleure des garanties pour reprendre votre activité dans les plus brefs délais.

## UNE PRISE EN CHARGE RAPIDE ET EFFICACE EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE



**Vous pouvez joindre notre assistance téléphonique à tout moment**

24h/24, 7j/7, l'un de nos techniciens sera à votre écoute pour vous aider à diagnostiquer l'origine de votre panne.



**Nous intervenons rapidement dans votre local professionnel, si besoin**

En moins de 3 heures<sup>(2)</sup>, un électricien interviendra dans votre local professionnel. Il réalisera la mise en sécurité de votre installation et mettra tout en œuvre pour la remettre en service afin que vous puissiez reprendre au plus tôt votre activité (isolement de la panne, remplacement des pièces défectueuses, remise en service).



**Nous prenons en charge les frais à hauteur de 500 € TTC**

SÉLIA prend en charge les frais d'intervention de l'électricien à hauteur de 500 € TTC par intervention (pièces, main d'œuvre et déplacement compris).

Seulement  
**8<sup>HT</sup> €/mois<sup>(1)</sup>**  
Prix en vigueur  
au 01/04/2017

<sup>(1)</sup> 96 € HT annuels facturés conformément aux Conditions Générales soit l'équivalent de 8 € HT/mois.

<sup>(2)</sup> Délai d'intervention sauf indisponibilité du client.



## Zen'élec Pro couvre les pannes de votre installation d'électricité située à l'intérieur du local professionnel à l'aval du compteur.

La réparation des appareils électriques, les modifications de réglage du disjoncteur ou la mise en conformité de l'installation électrique ne sont pas incluses dans le contrat.

### LES + DU CONTRAT

## Zen'élec Pro



- Intervention rapide en moins de 3h00
- Prise en charge des frais jusqu'à 500 € TTC par intervention
- Pas d'avance de frais ni de franchise
- Des professionnels électriciens de confiance, engagés dans une charte qualité
- Nombre d'interventions illimité

### Mentions légales

La liste exhaustive des conditions d'adhésion, garanties et exclusions est exposée dans les conditions générales de vente, disponibles sur simple demande et sur le site [selia-energies.fr](http://selia-energies.fr).

Les prestations d'assistance de l'offre « Zen'élec Pro » sont garanties par Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est sis 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers.

SÉLIA est immatriculée à l'ORIAS en tant que mandataire d'intermédiaire d'assurances sous le numéro 17000120 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)).

Conformément aux dispositions en vigueur, pour tout litige relatif à l'offre, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09.

Zen'élec Pro est un contrat collectif à adhésion individuelle souscrit par SÉLIA auprès d'Europ Assistance, et réservé aux clients professionnels ayant souscrit auprès de SÉLIA un contrat de fourniture d'énergie électrique.



Assistance 3h00



Service et confiance



500 € TTC pris en charge

## Intéressé(e) ?

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

 **N°Cristal** **0969 397 001**

APPEL NON SURTAXE

En partenariat avec :



*\*Vous vivez, nous veillons*

DE L'AGILITÉ POUR VOS ÉNERGIES



SÉLIA  
336 avenue de Paris - CS 78650  
79026 NIORT Cedex  
[www.selia-energies.fr](http://www.selia-energies.fr)

SÉLIA, SAS au capital de 350 000 € - RCS Niort 532 010 576.

*L'énergie est notre avenir, économisons-la !*